GUIDE SANTÉ

Recueil de solutions pour des aménagements urbains favorables à la santé en Occitanie



Ce guide est réalisé par Envirobat Occitanie, avec l'aide du bureau d'études Vizea et le soutien de l'ADEME, de la DREAL Occitanie et de la Région Occitanie.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

SOMMAIRE

DIAGNOSTIQUER LES ENJEUX DE SANTE 6
1.1. Identifier les enjeux et les inégalités de santé 6
REDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS 8
2.1. Adapter le programme et les choix d'implantation 8
2.2. Mettre en place des dispositifs complémentaires contre le bruit 10
2.3. Protéger la qualité de l'eau potable en évitant le transfert de polluants 13
2.4. Moduler l'éclairage nocturne pour améliorer le sommeil 14
2.5. Lutter contre les espèces à enjeux pour la santé 15
CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS ADAPTES A LA CHALEUR 17
3.1. Repérer et traiter les zones les plus vulnérables 17
3.2. Créer un réseau de lieux de fraîcheur de proximité 19
AGIR SUR LES MODES DE VIE 22
4.1. Faciliter les déplacements alternatifs et réduire l'usage de la voiture 22
4.2. Encourager l'adoption de pratiques dès le plus jeune âge pour des effets durables sur la santé 23
4.2.1. Sécuriser le chemin vers l'école 23
4.2.2. Apaiser les abords d'établissements 23
4.3. Faire de l'espace public un lieu propice à l'activité physique et sportive quotidienne 24
4.3.1. Prévoir des espaces et du mobilier promouvant la pratique sportive 24
4.3.2. Encourager à bouger plus via le design actif 25
4.4. Permettre l'accès à une alimentation saine et locale 26
4.4.1. Déployer des dispositifs d'agriculture urbaine et de pédagogie alimentaire 26
4.4.2. Favoriser l'implantation de commerces et services alimentaires 26
PROTEGER LE LIEN SOCIAL ET LA SANTE MENTALE 28
5.1. Renforcer le dialogue et le sentiment d'appartenance 28
5.1.1. Soutenir les lieux d'expression, d'initiative collective et de solidarité 28
5.1.2. Associer les habitants, en particulier les publics vulnérables et « invisibles » 29
5.1.3. Animer le temps long du projet urbain et accompagner le changement 30
5.1.4. Accompagner les usages pour faire vivre les quartiers 31
5.2. Aménager des espaces publics mixtes et inclusifs 32
5.2.1. Concevoir un aménagement paysager propice au bien-être 32
5.2.2. Créer des lieux de rassemblement et renforcer le sentiment de sécurité 33
5.2.3. Améliorer l'accessibilité universelle 35
REPONDRE AUX BESOINS EN SERVICES DE SANTE 36
6.1. Développer une offre immobilière dédiée aux professionnels de santé 36
6.2. Accueillir des ressources locales itinérantes 37
6.3. Coconstruire des actions de santé 37

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

RESSOURCES 38
Coûts et valeur ajoutée 38
Accompagnement technique et financier 39
Bibliographie – Aménagement & Santé 39

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Préambule

Ce document traite du sujet de la santé dans les opérations d'aménagement. Le manque de prise en compte globale de ce sujet dans les opérations d'aménagements a motivé sa réalisation afin de traduire les spécificités du sujet de la santé en objectifs et solutions possibles. Il s'adresse en priorité aux maitres d'ouvrage d'opération d'aménagements et plus largement aux assistants à maîtrise d'ouvrage et aux bureaux d'études.

Des exemples inspirants et issus des Démarches Quartiers et Bâtiments Durables y ont été intégrés. Il existe un deuxième document traitant de la santé dans les opérations de bâtiment.

Il a été réalisé en 2026 par Envirobat Occitanie, avec l'appui du bureau d'études Vizea. Chloé Cariello (Envirobat Occitanie) et Marine Gouezel (Vizea) ont réalisé la rédaction.

Ce document pouvant évoluer, le tableau ci-après précise sa version :

Document version 1	Publié le 19/11/2026

Introduction

Il est aujourd'hui consensuellement reconnu que l'aménagement et la morphologie urbaine influent la santé des habitants. Maladies respiratoires, diabète, troubles anxieux et dépressifs... sont en partie attribuables à la qualité des environnements construits.

S'il est relativement plus aisé d'appréhender les déterminants environnementaux de la santé comme la pollution, le bruit, la chaleur avec des impacts mesurables, la définition de l'OMS est bien plus vaste et décrit un *« état complet de bien-être physique, mental et social »*. Elle inclut le sentiment d'appartenance, de sécurité, la qualité des relations de voisinage, etc. soient des aspects psychosociaux plus difficiles à traduire en programme, d'autant qu'il n'existe pas d'outils robustes pour intégrer la santé – dans toutes ses dimensions – dans les décisions de conception.

C'est pourquoi la réponse voulue dans ce guide est autant technique (exemples d'outils, mesures, solutions opérationnelles) que méthodologique (diagnostic, participation, évaluation, sensibilisation).

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

OBJECTIFS POUR LA PRISE EN COMPTE DE LA SANTÉ DANS L'AMENAGEMENT

- La réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, et de la vulnérabilité des populations fragiles aux cumuls d'exposition
- La maîtrise des risques, nuisances et pollutions ayant des effets documentés sur la santé
- L'aménagement d'un cadre de vie favorable à des comportements de vie sains et actifs, privilégiant le contact avec la nature pour favoriser une bonne santé physique et psychique
- L'adaptation des espaces publics aux vagues de chaleur comme enjeu de santé publique
- La conception d'aménagements inclusifs, propices à la rencontre et à la solidarité pour favoriser le lien social, vecteur de santé mentale

AXES D'INTERVENTION POSSIBLES DANS LES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT

- Minimiser l'exposition des populations, notamment des publics sensibles, aux nuisances et pollutions
- Préserver un réseau d'espaces publics rafraîchissants et ressourçants
- Concevoir les espaces publics pour encourager une activité physique et sportive quotidienne dans un cadre sécurisé
- Adapter la programmation pour faciliter l'implantation de services de santé et de structures associatives
- Co-construire des solutions locales pour favoriser l'appropriation des aménagements réalisés et la vie de quartier

THEMES DU RÉFÉRENTIEL QUARTIERS DURABLES OCCITANIE (QDO) CONCERNÉS PAR LE SUJET SANTE

Grille QDO version 2 :

- Gestion de projet
- Responsabilité sociétale
- Qualité de vie et sante

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

1 DIAGNOSTIQUER LES ENJEUX DE SANTE

La première étape consiste à comprendre les enjeux et besoins en santé afin de proposer des actions pertinentes.

1.1. Identifier les enjeux et les inégalités de santé

En phase d'études préalables, le diagnostic santé consiste à qualifier les risques pour les populations afin d'identifier les cumuls d'exposition (air – bruit – champs électromagnétiques – radon) et prioriser les interventions pour réduire les inégalités sociales de santé.

1.1.1. Diagnostiquer les cumuls d'exposition

L'ensemble des sources de pollutions et nuisances présentes et ayant des effets sur la santé doivent être identifiées et caractérisées selon le niveau de risque sanitaire et les enjeux exposés (public fragile, établissement sensible…).



ZAC du Rivel

Baziège et Montgiscard (31)

En phase diagnostic, le projet a été analysé au travers des différents déterminants de santé par le bureau d'étude Médieco : santé des milieux (champs électromagnétiques, qualité de l'air, confort acoustique, confort thermique d'été), modes de vie (mobilité, alimentation saine, activité physique, détente et loisirs), et offre socio-économique (accès aux soins, services de proximité, cohésion sociale). En réponse aux différents constats, des objectifs et recommandations ont été formulés pour la santé de tous les publics visés.

© Enova Aménagement – Projet engagé en démarche QDO

Méthode pour réaliser un diagnostic en santé

ADEME IDF / ARS IDF

Réalisé dans le cadre de l'AMI « Santé, Environnement et Aménagement Durable », ce vademecum décrit comment élaborer un diagnostic en santé : quelles données mobiliser et croiser, comment renforcer la dimension participative, etc. Cet article donne des pistes concrètes. On y trouve également des exemples de diagnostic santé.

Consulter gratuitement la ressource sur le site d'Ekopolis : *Comment élaborer un diagnostic en santé du territoire ?* *Vademecum Profil de territoire UFS* .

© Ekopolis

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Boîte à outils régionale pour un aménagement favorable à la santé

Cerema / DREAL Occitanie / ARS Occitanie

Pour une meilleure prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement, cette boîte à outils regroupe plusieurs ressources, conçues et adaptées à la région Occitanie, notamment des supports de sensibilisation aux enjeux de santé – environnement, un jeu, des fiches thématiques, des retours d'expérience, des vidéos pour sensibiliser un public d'élus. *Lien vers la Boîte à outils*

© PRSE 4

1.1.2. Prioriser les interventions selon le gradient social



Grille URBAN-ISS

Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine

Portée par la plateforme AAPRISS et l'AUAT, et financée par l'ARS Occitanie, cette grille d'analyse est un outil gratuit d'aide à la réflexion qui permet de repérer les impacts potentiels d'un projet d'aménagement sur la santé, en analysant comment il affecte différemment les populations selon l'âge, le genre ou le milieu socio-économique.



Verbatims anonymes recueillis au cours des sessions de formation-action :
La santé offre une nouvelle façon de raconter le projet, elle permet de le penser « plus loin ».
Vocabulaire simple, accessible à tous les utilisateurs, ce qui est important quand les acteurs impliqués ont des champs de compétences et des vocabulaires différents. Le sujet des inégalités est particulièrement intéressant car il met en exergue les impacts de la fabrique de la ville sur le quotidien des usagers et sur leur vie au sens large.

© ANMA – AUAT

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

2 REDUIRE L'EXPOSITION DES POPULATIONS

Bruit, pollution de l'air, des sols, de l'eau, champs électromagnétiques, radon… la programmation et le plan masse sont à adapter au regard des sources d'émissions ou de polluants connus ou suspectés.

2.1. Adapter le programme et les choix d'implantation

2.1.1. Identifier le programme ou les secteurs de moindre impact

Avant de décider de l'aménagement d'un secteur, la définition d'un site de moindre impact est primordiale, poussée dans les méthodes de réalisation d'étude d'impact. Ensuite, les programmes sont à disposer sur le plan masse en fonction de leur sensibilité et au regard des secteurs les plus impactés. Certains programmes sensibles (logements, établissements pour personnes âgées ou petite enfance) sont à éviter à proximité des infrastructures.



ZAC du Rivel

Baziège et Montgiscard (31)

Le site de la ZAC est traversé par une ligne HT et situé à proximité de l'autoroute. Le diagnostic UFS réalisé par le bureau d'études Mediéco (cf. ci-dessus) a préconisé d'éloigner les espaces à occupation prolongée (TPE/PME, activités de conception…) et d'implanter préférentiellement les industries sur les terrains les plus proches des infrastructures.

© Enova Aménagement – Projet engagé en démarche QDO

2.1.2. Optimiser l'implantation et l'orientation des bâtiments

Les choix d'implantation sont définis de façon opportune au regard à la fois des nuisances environnementales identifiées mais aussi des potentialités et atouts du site en termes de qualité de vie.



ZAC La Cartoucherie

Toulouse (31)

Ancienne zone d'activités industrielles, le site de la Cartoucherie est structurellement exposé à d'importantes sources de bruit. Le plan masse a été établi pour pacifier le cœur du quartier.

Les façades exposées aux axes routiers majeurs accueillent prioritairement des immeubles de bureaux, des parkings silos ou des bâtiments à vocation tertiaire. Les logements résidentiels, les groupes scolaires et les crèches sont implantés en retrait, protégés par la première ligne de bâtiments.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Certains cheminements intérieurs sont exclusivement réservés aux mobilités douces, éliminant le bruit de transit automobile interne.

Le site est partiellement touché par une pollution à l'ozone à l'extrême nord-ouest du quartier, expliquant la programmation tertiaire de cette zone.

© Oppidea – Page du projet



ZAC Guillaumet

Toulouse (31)

Le quartier s'est construit sur un foncier désaffecté à proximité de la rocade. Les choix d'implantation ont été guidés par la géographie du site. La composition du quartier s'articule autour de 3 terrasses successives qui suivent la topographie naturelle en pente, dégagent des vues lointaines et favorisent la ventilation naturelle. Le patrimoine arboré a été préservé au maximum pour lutter contre les ilots de chaleur. Autour de la Plaine des jeux, un espace enherbé multifonctionnel de 1,8 ha traduit le parti pris « bien-être et santé » mis en avant par le projet d'aménagement.

© Devillers et Associés – Page du projet

2.1.3. Adapter les usages futurs en tenant compte de l'état sanitaire du site



ZAC La Sabla

Plaisance-du-Touch (31)

Le projet prévoit la reconversion d'une friche industrielle en un nouveau quartier de vie et intègre un changement d'usage avec une compatibilité entre l'état du site et les futurs usages. Des points de pollution par hydrocarbures ont été dépistés lors du diagnostic dans le secteur prévu initialement pour le groupe scolaire. Celui-ci a donc été relocalisé dans une version actualisée du plan du projet pour sécuriser les constructions et les usagers du groupe scolaire.

© Envirobat Occitanie – Projet engagé en démarche QDO

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

2.2. Mettre en place des dispositifs complémentaires contre le bruit

La présence d'un acousticien est indispensable pour créer une ambiance sonore de qualité dès les premières phases de la conception urbaine.

2.2.1. Prévoir des écrans et zones tampons

La mise en place d'écrans ou de merlons permet de réduire les niveaux sonores dans l'espace public et limiter l'impact acoustique sur les façades des bâtiments situées à proximité des infrastructures.



Colline acoustique

Renouvellement urbain du secteur Concorde à Lille (59)

Quartier surexposé aux nuisances des infrastructures lourdes de transport, la direction du Renouvellement urbain a animé un travail transversal pour définir les axes d'intervention vers un « quartier à santé positive », avec les directions Habitat, Risques urbains et Urbanisme. Des modélisations 3D ont permis d'évaluer la situation initiale et la pertinence d'un mur acoustique pour réduire l'exposition au bruit selon différents scénarios (position du mur, hauteur de la butte séparant le quartier de la rocade). Une colline acoustique a été créée support d'un aménagement paysager et d'agriculture urbaine. Les modélisations ont permis de définir et fixer des critères d'isolation acoustique dans le cahier de prescriptions (CPAUEPG) pour les lots architecturaux. Des mesures de bruit ont été réalisées après travaux pour en évaluer les impacts.

© Daniel Rapaich

2.2.2. Diminuer l'impact sonore des aménagements de voirie

L'émission sonore des véhicules en milieu urbain dépend à la fois du volume et de la nature du trafic, de l'allure du flot de circulation (fluide ou saccadé) et, dans une moindre mesure, des revêtements de chaussée. Certains matériaux absorbent une partie du bruit lorsque les ondes sonores le rencontrent et permettent de réduire considérablement le phénomène de réflexion.



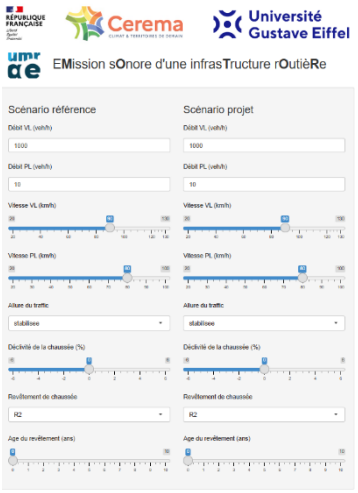
Revêtement de chaussée « anti-bruit et anti-chaleur » - projet LIFE Cool & Low Noise Asphalt

Paris (75)

3 formules d'enrobés et d'asphaltes phoniques et thermiques conçues par EUROVIA et COLAS permettent d'améliorer le confort des usagers. Les résultats montrent une diminution sensible des niveaux sonores sur la période nocturne, confortés par une enquête de perception auprès des usagers et riverains. La ville de Paris a désormais adopté ces revêtements pour tous les travaux de revêtement de voirie intramuros. Les formules sont réplicables.

© Eurovia– Solution Adaptaville

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



MOTOR – EMission sOnore d'une infrasTructure rOutièRe

Unité Mixte de Recherche en Acoustique Environnementale (UMRAE) / Cerema / Université Gustave Eiffel

En milieu urbain, la vitesse influence peu le niveau des nuisances. Ce sont surtout les variations de l'allure du véhicule ; un trafic saccadé (véhicules toujours en accélération ou en décélération) est plus bruyant qu'un trafic fluide (vitesse stabilisée). A des vitesses inférieures à 50 km/h, on peut estimer la différence à 2 ou 3 dB(A). L'outil en ligne MOTOR, développé par l'UMRAE, est gratuit et permet de calculer et de simuler l'émission sonore d'une infrastructure routière afin d'évaluer l'influence de différents paramètres.

© UMRAE, 2022 – Lien vers l'outil en ligne

2.2.3. Travailler les masques sonores

Cela consiste à masquer une nuisance par un autre bruit dans l'espace public, comme le bruit de l'eau, souvent utilisé sur des places urbaines pour masquer le bruit de fond de la circulation et améliorer l'ambiance sonore générale.



Allées Georges Leygues et Place de la Libération

Villeneuve-sur-Lot (47)

Aménagement d'un jardin arboré et de fontaines sèches sur le parvis, qui filtrent les nuisances de la circulation, sous l'effet de masques hydro-acoustiques (bruit de l'eau) et psychoacoustiques (bruissement du vent dans les feuilles). Le projet s'inscrit dans une requalification complète du boulevard et un nouveau plan de circulation pour laisser place aux mobilités douces et à la végétalisation.

© Signes Paysage



Promenade sonore Vent, Soleil, Pluie

Saint-Denis (93)

Conçue dans le cadre du projet d'aménagement global du franchissement urbain Pleyel, l'installation s'intègre dans l'espace public de la passerelle qui surplombe l'un des faisceaux ferroviaires les plus circulés au monde (48 voies ferrées enjambées). Trois instruments, actionnés ou animés au rythme des éléments naturels et des variations météorologiques, composent une ambiance sonore apaisante.

© Nadine Schütz

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

2.2.4. Sensibiliser et contrôler les niveaux sonores



Radar sonore

Toulouse (31)

Dans le cadre de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), des appareils de contrôle automatisé des niveaux sonores des véhicules ont été expérimentés par l'Etat dans sept collectivités, dont la ville de Toulouse, afin de lutter contre les comportements de conduite inappropriés responsables d'intenses pics de bruits. Un seuil de bruit a été fixé pour les verbalisations à 85dB(A). D'autres radars pédagogiques (sans verbalisation) ont été déployés à l'initiative de la municipalité. Inspirés des radars de vitesse, un message "trop bruyant" s'affiche sur le panneau lumineux quand le seuil de décibels paramétré est dépassé.

© DDM – J-N.G.

Pour aller plus loin :

- Réduire les nuisances sonores : méthodes et leviers pour les collectivités. Cerema, 2025
- Le Centre d'information sur le bruit (CidB) met à disposition de nombreux outils pédagogiques et de prévention
- La Communauté Décibel Villes vise à renforcer les compétences des collectivités locales pour qu'elles intègrent la qualité des ambiances sonores comme un élément fort de leur politique d'environnement et de santé.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

2.3. Protéger la qualité de l'eau potable en évitant le transfert de polluants

2.3.1. Limiter le ruissellement et traiter les eaux pluviales



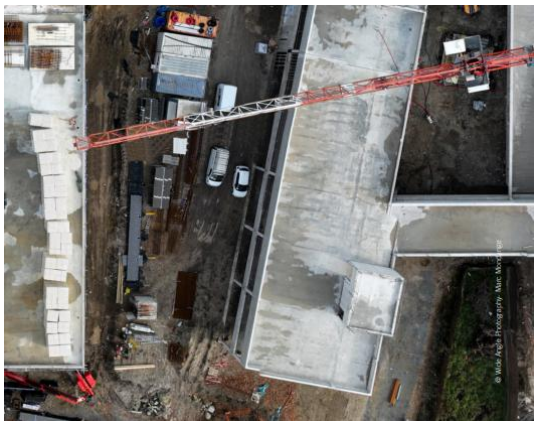
ZAC Toulouse Aérospace

Toulouse (31)

Sur cette ancienne zone aéronautique au sud-est de Toulouse, la trame paysagère intègre un système de lit de grave planté d'essences phyto-épuratives qui traitent une partie des pollutions.

© Envirobat Occitanie- Fiche projet

2.3.2. Maîtriser les risques de pollution accidentelle pendant le chantier



Guide des prescriptions chantier vertueux

OIM Bordeaux Aéroparc (33)

Bordeaux Métropole a édité un ensemble de chartes ayant vocation à sensibiliser aux enjeux écologiques et anthropiques les candidats et entreprises de construction du territoire. Elles prescrivent notamment le maintien de la qualité des eaux et des sols, l'utilisation d'un kit anti-pollution (qui contient et absorbe les pollutions accidentelles aux hydrocarbures, eaux polluées, acides, solvants et autres produits chimiques). Ces kits sont quasi systématiquement demandés dans les CCTP chantiers à faibles nuisances, les PAE (plan d'assurance environnement) et les démarches ISO 14001.

© Wide Angle Photography - Marc Mondange - Guide des prescriptions

2.3.3. Protéger les aires de captage



Obligations Réelles Environnementales (ORE)

Agglomération du Pays de l'Or (34)

L'agglomération exploite 10 captages d'eau potable, dont 8 présentent une dégradation par les nitrates et les pesticides, liée aux activités agricoles locales (maraîchage, viticulture, grandes cultures). Elle a mis en place une stratégie foncière et des Obligations Réelles Environnementales permettant d'imposer une clause zéro phyto sans acheter le foncier, moyennant une compensation financière au propriétaire (250 €/ha/an) qui s'engage à interdire pesticides et engrais chimiques sur sa parcelle.

© Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - REX détaillé

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

2.4. Moduler l'éclairage nocturne pour améliorer le sommeil

Le sur-éclairage ou éclairage intrusif (lumière émise ou réfléchie en dehors de l'objet à éclairer) occasionnent des impacts sur la santé et la biodiversité : cycles de sommeil perturbé par une lumière trop intense ou mal dirigée, lésions oculaires liées à l'excès de lumière bleue, perte de l'accès au ciel étoilé, etc. Une modulation de l'éclairage peut passer par plusieurs actions : abaissement de l'intensité lumineuse à certaines heures, extinction tout ou partie de la nuit, suppression de certains points lumineux là où il n'y en a pas besoin, modification de la couleur en cours de nuit, etc.



Eclairage public différencié du Plan Lumière

Montpellier Méditerranée Métropole (34)

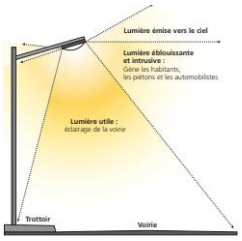
Face aux différents enjeux de l'éclairage public : économie, sécurité, santé, biodiversité… la stratégie s'appuie notamment sur le principe de la gestion différenciée de l'éclairage en adaptant les plages horaires et l'intensité de l'éclairage selon les différents espaces de la métropole. Une charte pour diminuer l'éclairage des entreprises a également été rédigée afin de généraliser la stratégie à l'ensemble des gestionnaires concernés.



Réduction et rénovation de l'éclairage public

Anduze (30)

En centre-ville, 160 luminaires ont été débranchés et 230 ont été remplacés. Des réductions de puissance progressives y sont appliquées (de -50% à -90% en fonction des horaires et des quartiers). Outre une facture d'électricité réduite de moitié, la pollution lumineuse a fortement réduit, tout en apportant un éclairage souvent plus agréable et confortable, résultat d'un travail sur mesure et d'une démarche de concertation et d'animation menée en amont (séances de formation et à destination des élus et des habitants, création d'une commission « éclairage et environnement », phases de test…).





La modernisation des points lumineux suit les préconisations du guide de l'éclairage de la RICE : limitation de la température de couleur des sources lumineuses (2000°K en cœur et 3000°K en zone tampon), orientation du flux lumineux vers le sol (ULOR/ULR < 1%), optimisation des modes de gestion…

© Stéphanie Lebreton - Mairie d'Anduze

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Label Ciel étoilé

Grand Figeac (46)

Attribué par l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN), le label a pour objectif de valoriser les communes qui luttent contre les nuisances lumineuses. Les critères portent sur les installations et l'organisation de l'éclairage public, l'aménagement des sources lumineuses dans l'espace et leur temps de fonctionnement, leurs usages, et sur la pédagogie et l'information aux habitants sur l'ensemble des enjeux liés à la pollution lumineuse.

© CAUE du Lot, 2019 : Guide de l'éclairage public.

Pour aller plus loin :

- Agir contre la pollution lumineuse. ADEME
- Série de fiches pratiques du Cerema sur l'éclairage

2.5. Lutter contre les espèces à enjeux pour la santé

La lutte contre les espèces à enjeux pour la santé regroupe des actions de prévention, de surveillance et d'intervention contre les insectes et végétaux qui nuisent à la santé humaine.

2.5.1. Réduire le risque vectoriel lié au moustique tigre

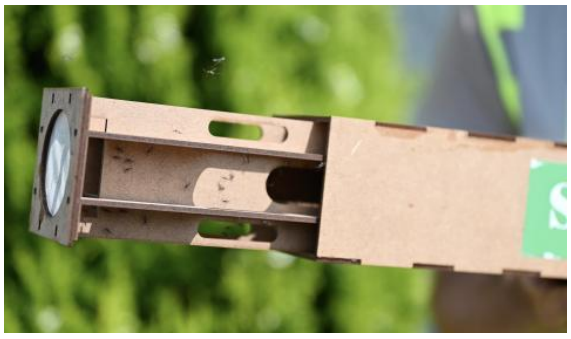


Outils et kit de communication

ARS Ile de France, 2026

Cette boîte à outils fournit aux collectivités, aménageurs, gestionnaires d'ouvrages et services de l'État des recommandations pratiques visant à limiter le développement des moustiques, tout en préservant les fonctions écologiques et hydrauliques des aménagements urbains. Des mesures relatives à la conception, à l'entretien et à la gestion des ouvrages susceptibles de retenir de l'eau (bassins et noues paysagères, tranchées et rigoles, toits plats ou végétalisés, terrasses sur plots, gouttières, regards, avaloirs, coffrets techniques ou encore chantiers).

© Site de l'ARS-IDF



Technique de l'Insecte Stérile (TIS)

Montpellier (34)

La ville poursuit une expérimentation pour lutter contre la prolifération du moustique-tigre dans le quartier Malbosc, marqué par la présence d'espaces végétalisés propices à la stagnation de l'eau. La campagne de prévention, innovante et écologique, s'appuie sur la Technique de l'Insecte Stérile (TIS) qui consiste à relâcher dans l'environnement des moustiques-tigres mâles rendus stériles, pour faire baisser progressivement le nombre d'individus.

© TERRATIS

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Aide à l'achat de dispositifs de piégeage

Mont-de-Marsan (40)

La commune incite ses habitants à acheter des pièges à moustique, en misant sur l'effet collectif pour faire barrière, en créant un "maillage" anti-moustique coordonné. Elle est attribuée à des groupes d'au moins 5 riverains (voisins contigus ou non, dans un périmètre de 150 mètres), afin de quadriller la zone de déplacement du moustique. Plus de 150 foyers en ont bénéficié depuis 2022, pour une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000 €. La mairie organise en parallèle des réunions publiques pour sensibiliser les habitants aux actions de lutte antilarvaire car ces pièges ne dispensent pas des gestes de prévention du quotidien

© Biogents

2.5.2. Eviter ou limiter les essences plantées à fort potentiel allergisant



Outil d'évaluation de l'exposition pollinique

Atmo Occitanie

Poll'Occ est un dispositif gratuit d'évaluation de l'exposition pollinique développé depuis 2022 par l'Atmo Occitanie en partenariat avec l'ARS Occitanie. Il identifie 22 pollens de plantes spécifiques au territoire régional, définis comme particulièrement sensibles par les allergologues. Il convient d'en porter attention dans l'élaboration des palettes végétales.

© Atmo Occitanie - Dossier de presse

Outil pour le choix des essences à planter

Cerema / Metz métropole

L'outil Sésame® [Services ÉcoSystémiques rendus par les Arbres, Modulés selon l'Essence], coconstruit par le Cerema, la ville de Metz et l'Eurométropole de Metz, constitue une aide à la décision dans le choix des essences à planter en fonction des espaces et des attentes des usagers. L'outil explore 400 espèces et examine les contraintes posées par les végétaux, qu'elles soient liées à leurs dimensions, aux risques sanitaires ou physiques, ou aux nuisances occasionnées.

© Cerema – Lien vers l'outil

Pour aller plus loin : tableau comparatif des végétaux selon leur potentiel allergisant

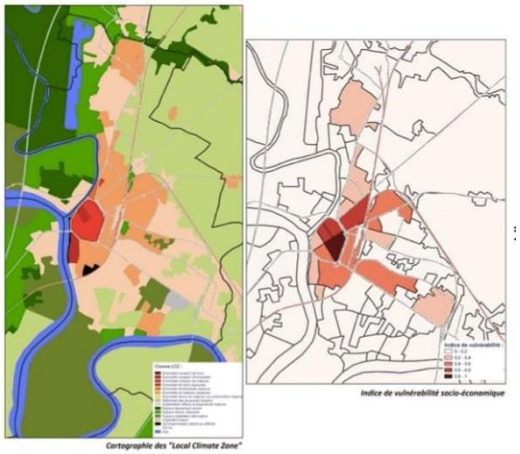
3 CONCEVOIR DES ESPACES PUBLICS ADAPTES A LA CHALEUR

Traiter la surchauffe urbaine dans l'aménagement est un levier essentiel pour renforcer la résilience des villes mais aussi des habitants en leur offrant des lieux de repli et de fraîcheur accessibles. Toutes les solutions de rafraîchissement n'apportent toutefois pas les mêmes bénéfices pour la santé. Le recours à la nature, en particulier par la végétalisation, améliore aussi le confort visuel et favorise l'apaisement, avec des effets avérés sur la santé mentale.

3.1. Repérer et traiter les zones les plus vulnérables

3.1.1. Réaliser des études de surchauffe urbaine à toutes les phases du projet

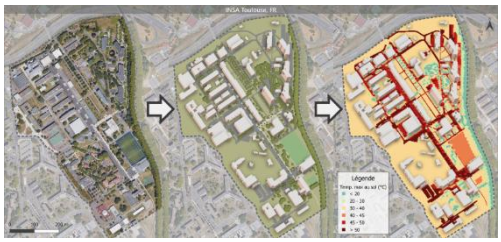
Dès les premières études, elle est indispensable afin de guider le choix d'aménagement, ajuster les solutions et définir un cahier des charges adapté.



Classification LCZ et renaturation d'une cour d'école
Libourne (33)

Lancée dans le cadre d'une étude plus globale sur l'adaptation au changement climatique, en 2021, l'îlot de chaleur urbain a été cartographié et a révélé la sensibilité de secteurs précis jusqu'ici sous-estimés. Le croisement avec des données INSEE de vulnérabilité socio-économique (niveaux de revenus, âge...) a mis en évidence le centre historique comme le secteur le plus vulnérable à la surchauffe urbaine, ainsi que des établissements accueillant du public sensible tels que des écoles, des maisons de retraite ou des centres de santé.

© Ville de Libourne, Cerema, TRIBU, ADEME – Plus Fraîche Ma Ville



Simulations micro-climatiques du quartier à l'îlot
ICE Tool

Des outils simplifiés comme ICE Tool, un plug-in gratuit directement disponible dans les extensions de QGIS, offrent la possibilité d'évaluer l'impact de nouveaux aménagements et d'appuyer des choix de conception. Les impacts sont évalués à travers plusieurs thématiques (imperméabilisation, eau, faune/flore) dont la thématique thermique qui inclus une modélisation des températures de surface sur 24h. Toutefois, la modélisation n'est pas aussi complète qu'une modélisation thermique.

© Lien vers l'outil



Monitoring des îlots de chaleur urbains

Plan « Toulouse + fraîche » à Toulouse (31)

La Métropole toulousaine a mis en place un vaste réseau de stations météo mesurant en temps réel la température et l'humidité. Celui-ci permet de suivre les variations et l'évolution sur un temps long, offrant la possibilité de faire des comparaisons après des opérations d'aménagement. Des campagnes de mesures mobiles peuvent être réalisées en complément sur des lieux et/ou à des horaires stratégiques.

© Wiifor

Pour aller plus loin : Surchauffe urbaine, comprendre les risques sur la santé, PlusFraîcheMaVille.

3.1.2. Identifier le potentiel de désimperméabilisation des sols



Guide technique pour la désimperméabilisation des sols

Projet DESSERT

Fruit du travail des partenaires multidisciplinaires de DESSERT (DÉsimperméabilisation des Sols, Services Écosystémiques et Résilience des Territoires), ce guide offre une aide à la conception d'opérations de désimperméabilisation, en détaillant les étapes (diagnostic – conception – sélection des entreprises – réalisation – gestion) ainsi que les documents nécessaires à la mise en œuvre de ces projets.

Désimperméabiliser les villes. Guide opérationnel pour (re)découvrir les sols urbains. Plante & Cité, 2024

Autres ressources sur le même sujet :

- « Comment intégrer la désimperméabilisation des sols dans son projet ? » Guide pratique co-élaboré par l'a-urba et le CAUE de la Gironde, 2024.
- La désimperméabilisation des sols : du principe à la mise en œuvre. Cerema, 2022.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

3.2. Créer un réseau de lieux de fraîcheur de proximité

3.2.1. Recenser les espaces de fraîcheur et diffuser l'information auprès des habitants



Cartographie participative des refuges climatiques
ADEME / TRIBU

Sous forme de cartographie numérique, les utilisateur.rices peuvent consulter et répertorier les espaces fréquentés spontanément lors de fortes chaleurs. Les espaces sont caractérisés selon la qualité de l'ombrage, la période confortable ou encore le ressenti fraîcheur. Cela participe à l'animation et la sensibilisation, au partage des pratiques et des stratégies d'adaptation locales.

© *Les refuges climatiques*

3.2.2. Intégrer des espaces refuges dans la programmation d'opération

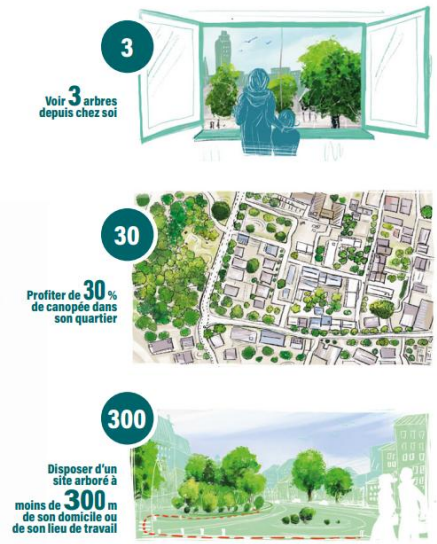


Espaces refuges du village des Athlètes
Saint-Denis (93)

Au moins un espace refuge par lot immobilier a été inscrit dans le cahier des charges du Village des Athlètes des JO de Paris 2024 comme nouveau concept programmatique pour favoriser la résilience urbaine. Ce sont des espaces collectifs transformés en lieux d'accueil et de secours, aux qualités spécifiques, mis à disposition en période de canicule (par exemple : sanitaires, points d'eau potable, équipements d'appoint de rafraîchissement ou d'autonomie électrique, matériel médical d'urgence). Ces espaces sont modulables prévoyant par exemple des cloisons mobiles et uniquement du mobilier sur roulettes. Certains parcs restent par ailleurs ouverts toute la nuit.

© *Agence Parisienne du Climat – Adaptaville*

3.2.3. Créer une trame verte de proximité pour renforcer le contact avec la nature



Règle des 3/30/300
Métropole de Nantes

Le concept scientifique du « 3+30+300 » vise à ce que chaque habitant puisse bénéficier des services rendus par les arbres à l'échelle de sa fenêtre, de sa rue et de son quartier. Cet objectif pour la santé s'atteint à travers les espaces de nature en ville, les parcs, les cœurs d'ilots, les arbres d'alignement. Adopté par la Métropole de Nantes dans sa charte des arbres, cette dernière décline 24 engagements concrets, mais non opposables, et des guides pratiques pour aider les professionnels à mettre en œuvre ses principes et ses recommandations dans les opérations d'aménagement.

© *Nantes Métropole –Page web*

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

3.2.4. Choisir les essences pour leur capacité d'ombrage et d'évapotranspiration



ZAC République
Montpellier (34)

Le projet paysager mise sur une végétalisation dense pour façonner la canopée du quartier et lutter contre les ilots de chaleur. Il propose une palette végétale diversifiée faisant la part belle aux essences méditerranéennes et privilégie les essences capables de générer un ombrage important grâce à un feuillage dense et un port étalé qui influence également la capacité de l'arbre à évapo-transpirer.

© BASE

Pour aller plus loin : Les arbres au service de la santé

3.2.5. Renforcer l'accès à l'eau et à l'ombre dans l'espace public

Déployer des dispositifs de rafraîchissement dans l'aménagement urbain contribue à rendre la ville plus inclusive et plus habitable.



Démarche « ville basse température »
Cuers (83)

Confrontée à des épisodes caniculaires récurrents et de plus en plus précoces, cette commune du Var a mis en place, dans le cadre de cette démarche lancée en 2022, de nombreux projets pour adapter ses installations. Des voiles d'ombrage ont par exemple été tendus au-dessus d'une aire de jeux, qui était impraticable l'été avec des températures qui montaient à 50 voire 60 degrés sur les jeux entraînant des risques de brûlures importants.

© Patrick Gherdoussi



Carré de la Maourine
Toulouse (31)

La place principale du quartier Borderouge a été réaménagée pour renforcer la présence de la nature, améliorer le confort d'été et favoriser la convivialité. L'allée centrale existante a été effacée au profit de la végétation, renforcée par la création de plusieurs allées secondaires et de moyens de rafraîchissement. 420 m² de sols ont été désimperméabilisés et végétalisés et 54 arbres plantés, des brumisateurs et une fontaine ont été installés ainsi que de nouvelles ombrières pour accompagner le cheminement piéton depuis l'entrée du centre commercial jusqu'à la sortie du métro.

© Léo Itarte

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Fontaine universelle Mât Source®

Jardin Raymond VI, Toulouse (31)

Cette fontaine est un mobilier urbain vertical développé par Water Connect dont le but premier est de fournir à tous·tes un accès à l'eau potable et à l'hygiène. Elle est adaptée à tous les utilisateurs grâce à des commandes accessibles en position assise comme debout ainsi que des textes en braille, elle facilite le remplissage des gourdes, tout en évitant le gaspillage de l'eau. Elle est en outre équipée d'un brumisateur utilisant des buses d'atomisation basse consommation, un module d'ombrage composé d'un mât et d'une ombrière micro-perforée en forme de feuillage permettant de projeter une ombre au sol pouvant atteindre 7 mètres.



Pavillon « coolspot »

Fribourg (Suisse)

Expérimentation menée durant les étés 2021 et 2022, ce « démonstrateur mobile de mesures de mitigation microclimatique estivale à l'échelle de la rue » (DEMO-MI2) est destiné à procurer un « ilot de fraîcheur » en démontrant l'efficacité de mesures simples et essentiellement passives : toiture végétalisée, pans inclinés permettant la chute par gravitation et la récupération de l'eau de pluie, parois de plantes grimpantes et d'oyas… L'effet de rafraîchissement a été quantifié par des mesures de paramètres physiques affectant le confort thermique dans et autour du pavillon.

© Jean-Michaël Taillebois, HEIA-FR - Page web

Pour aller plus loin : Les solutions d'ombrage en ville – Guide complet Adaptaville, 2024.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

4 AGIR SUR LES MODES DE VIE

L'aménagement urbain est un levier direct pour encourager des comportements de vie sains qui contribuent de manière durable à la santé physique et mentale à tous les âges. Le risque de sédentarisation, l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires constituent de vrais enjeux de santé publique.

4.1. Faciliter les déplacements alternatifs et réduire l'usage de la voiture

Favoriser les transports en commun (TC) et les modes actifs agit sur la sédentarité et améliore la santé mentale. Moins de déplacement en voiture, c'est aussi une baisse de la pollution de l'air et du bruit associés au trafic routier, moins d'accidentalité, et une meilleure équité : une bonne accessibilité en TC et modes actifs permet aux personnes sans voiture (qu'ils soient jeunes, âgés, ménages modestes ou non) d'accéder aux soins, à l'emploi et aux services.

ZAC du Rivel

Baziège et Montgiscard (31)



Pour repenser l'accessibilité au futur parc d'activités, connecté aux grands axes routiers, de nouveaux arrêts de bus sont créés ainsi qu'une nouvelle gare ferroviaire et une aire de covoiturage. De plus, une voie verte aménagée en parallèle du réseau routier permettra de connecter le site au réseau cyclable de l'agglomération. L'accessibilité piétonne est travaillée sur le secteur de la ZAC par la densité d'usage, favorable à la marche, pour retrouver l'échelle du piéton et encourager les interactions via des aménagements qualitatifs.

© Enova Aménagement – Projet engagé en démarche QDO

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

4.2. Encourager l'adoption de pratiques dès le plus jeune âge pour des effets durables sur la santé

Le trajet vers l'école n'est pas un déplacement comme les autres : c'est généralement le premier trajet réalisé en autonomie. L'enjeu est également sanitaire quand la sédentarité et le surpoids infantile progressent. C'est aussi un pari de long terme : les manières de se déplacer acquises pendant l'enfance préfigurent celles à l'âge adulte.

4.2.1. Sécuriser le chemin vers l'école



Les chemins hérités

Laillé (35)

Avec l'arrivée d'un collège au sein de la nouvelle ZAC de La Touche, la commune a valorisé un réseau d'anciens sentiers piétons pour faciliter les déplacements autonomes des enfants vers l'école et le collège. Il repose sur une signalétique ludique (chaque itinéraire est associé à une famille d'animaux), des panneaux pédagogiques sur la biodiversité et la sécurisation des traversées. Budget total (études et travaux) de 16 565 €.

© BRUDED – Fiche projet n°11 (p. 87-92)

Pour aller plus loin : La librairie ADEME - Aller de soi – inspirations pour favoriser l'écomobilité des enfants, 2026.

4.2.2. Apaiser les abords d'établissements



Les enfants d'abord

Clermont-Ferrand

C'est un projet de la commune pour apaiser et sécuriser les abords des écoles et favoriser la marche et le vélo. La concertation avec les équipes enseignantes, les parents, les riverains et les jeunes citoyens du Conseil Municipal des Enfants (CME), a permis de co-construire des aménagements pensés à hauteur d'enfant. Chaque école dispose ainsi d'un dispositif adapté à ses besoins spécifiques, avec un marqueur fort : les marquages d'animation au sol qui créent un environnement ludique et propice aux échanges entre les familles.

© Ville de Clermont-Ferrand – lien web

Pour aller plus loin : rapport consacré aux marques d'animation dans l'espace public, CEREMA, 2026.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

4.3. Faire de l’espace public un lieu propice à l'activité physique et sportive quotidienne

Continuités piétonnes et cyclables, agrès en libre accès, mobilier détourné pour s'étirer ou se renforcer, marquages ludiques : autant de leviers pour inviter chacun à bouger. Pensés pour tous les âges et toutes les capacités, ces dispositifs font de l'espace public un levier de santé et de convivialité.

4.3.1. Prévoir des espaces et du mobilier promouvant la pratique sportive

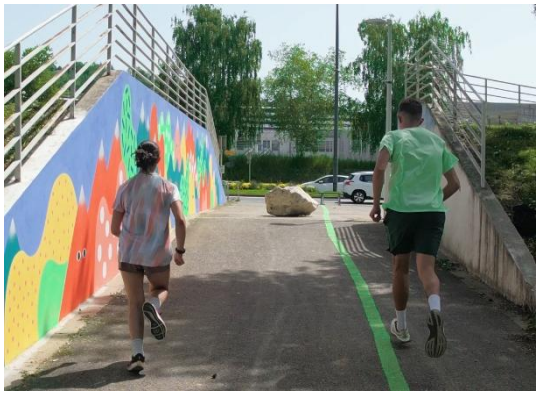


Les Chemins de la Forme®

Biarritz (64)

Ces chemins utilisent des aménagements urbains pour favoriser l’activité physique. Les parcours de sport-santé s’inscrivent dans les trajets quotidiens des habitants avec deux boucles balisées de 3,6 et 3,8 kilomètres. Grâce à des montées et descentes d’escaliers, la possibilité de réaliser des exercices de renforcement musculaire avec les bancs, etc. elles réunissent les conditions pour suivre les recommandations fixées par l’Organisation mondiale de la Santé ; à savoir 10 000 pas par jour mais aussi 30 minutes d’activité physique quotidienne.

© Envies de ville – lien web



Boucles urbaines sportives

Annemasse (74)

Les trois parcours, accessibles à toute heure, ont chacun leur niveau de difficulté, en reprenant le mobilier urbain existant et de nouveaux équipements et exercices sportifs. Des artistes pour été sollicités pour renforcer l’attractivité des parcours. Ce projet inscrit dans le cadre du NPNRU et répond au besoin identifié par des structures dédiées aux pratiques sportives libres en plein-air.

© Ville d’Annemasse – lien web



Jardin sportif Suzanne Lenglen

Bordeaux (33)

Ce jardin s’inscrit dans le cadre de la mission de maitrise d’œuvre des espaces publics du projet urbain Garonne Eiffel. Au cœur de la ville et au plus proche des usages, il permet la pratique d'activités sportives et ludiques pour tous. Certains équipements sont en accès libre dont un plateau multisport et une piste de vitesse. La dimension paysagère mise en œuvre assure le lien entre les conditions techniques de la pratique sportive et le confort de la pratique de l’espace public.

© TVK – lien web

CC BY-NC-ND : Pas d’Utilisation Commerciale - Pas de Modification

4.3.2. Encourager à bouger plus via le design actif

Dans de nombreuses communes, les principaux équipements sont déjà situés à des distances compatibles avec la marche ou le vélo : mairie, écoles, commerces, équipements sportifs, espaces culturels ou de loisirs. L'enjeu n'est donc pas toujours de créer de nouveaux itinéraires mais plutôt de révéler et valoriser les parcours existants pour rendre la marche et/ou le vélo plus simples, plus agréables et plus faciles.



ZAC de la Saulaie

Oullins-Pierre-Bénite (69)

Dans le cadre de l'aménagement de cette ZAC, l'aménageur SERL a engagé une expérimentation de design actif pour nourrir la conception des espaces publics de l'opération. Un diagnostic a permis de définir plusieurs axes d'intervention prioritaires pour améliorer la santé des usagers et habitants. Trois ateliers collaboratifs ont ensuite été organisés pour tester différents dispositifs de design actif, notamment auprès des femmes, enfants et personnes âgées. Plusieurs enseignements en ont été tirés pour assurer la réussite d'une telle démarche : la sensorialité, la signalétique, la sécurité/confiance et la modularité.

© Christophe Lecardonnel – SERL

Pour aller plus loin :

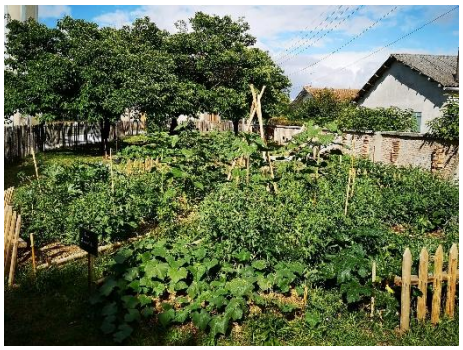
- Le design actif, aménager les villes et villages avec peu de moyens pour favoriser la santé et le lien social. Cerema, 2026.
- Guide du design actif, 2021.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

4.4. Permettre l’accès à une alimentation saine et locale

Les enjeux de santé liés à l’alimentation sont à considérer. La part des personnes précaires en situation d’insécurité alimentaire est en augmentation. Elles sont exposées à un risque accru de développement de diverses pathologies chroniques (cancers, diabète, cardiovasculaires, ostéoporose…).

4.4.1. Déployer des dispositifs d’agriculture urbaine et de pédagogie alimentaire



Nouvelle R

Biganos (33)

Le projet de régénération de la ZAC du centre-ville s’appuie sur le principe de la ville-jardin. Ainsi une boucle piétonne est agrémentée d’une sélection de plantes comestibles (fruits, fleurs) et/ou odorantes (aromates notamment), qui forme un fil vert gourmand et un parcours des senteurs aux abords des cheminements et dans les espaces de rencontres qui les ponctuent.

© Les Espaces de Gaïa – brochure sur le site internet



Espace De coopération et d’Expérimentation à la Nature urbaiNe (EDENN)

Toulouse (31)

Le collectif du projet EDENN mutualise les espaces et les valorise en offrant une seconde vie à des bâtiments patrimoniaux et en maintenant des terres végétalisées et agricoles au cœur de la métropole toulousaine. EDENN héberge et accompagne des porteurs de projets en agriculture urbaine comme Terreauciel, la Milpa ou Pousses Ô Abris, ainsi qu’un pôle toulousain de compostage de proximité. Le collectif porte par ailleurs diverses initiatives à destination des ménages toulousains, comme la Caisse Locale d’Alimentation.

© association EDENN - EDENN Toulouse

4.4.2. Favoriser l’implantation de commerces et services alimentaires

Une opération d’aménagement est aussi l’occasion de réfléchir aux points de commercialisation d’une offre alimentaire saine, peu transformée et équilibrée.

CC BY-NC-ND : Pas d’Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Place Commune

Toulouse Matabiau (31)

Le lieu d'urbanisme transitoire Place Commune a accueilli des actions de préfiguration du Pôle d'Innovation Sociale et notamment des expérimentations autour de l'alimentation dans la perspective de préparer le futur Tiers lieu solidaire qui sera implanté avenue de Lyon. Dans le cadre d'un appel à projet lancé par la mairie de Toulouse, l'association Cocagne Alimen'Terre a développé des animations pour promouvoir une alimentation durable accessible à toutes et tous : ateliers cuisine et repas partagés, cuisine de rue, ventes de paniers de fruits et légumes à prix solidaires.

© Mairie de Toulouse – Lettre d'info



La place de la Cartoucherie et le marché de plein vent

Toulouse (31)

La programmation commerciale du quartier a été l'un des leviers d'une nouvelle économie de proximité. Un investisseur unique a été choisi pour tous les locaux commerciaux afin de garantir la cohérence et la complémentarité de l'offre de commerces (alimentaire, artisanat, etc.). L'investisseur a fourni un cahier des prescriptions techniques ainsi qu'un seuil maximum de prix au m² aux promoteurs réalisant les locaux commerciaux pour leur adéquation avec le type d'activité prévue.

L'aménageur Oppidea a également soutenu l'installation de commerçants indépendants par des dispositifs de portage et d'animation, parfois temporaires, comme une foncière ou une SAS.

Enfin, à l'initiative de l'association de quartier « Les 500 », un marché de plein vent a été institué dans le quartier de la Cartoucherie en 2022.

© Les Yeux Carrés/Oppidea



Les Halles de La Cartoucherie

Toulouse (31)

La SCIC Festa, qui gère la Place du Marché des Halles, sous-loue les stands aux restaurateurs. Elle applique une redevance vertueuse : proportionnelle au chiffre d'affaires de chaque restaurateur, elle est réduite de 1 à 3 points pour ceux qui respectent une charte (approvisionnement local et de saison, fait maison, zéro emballage jetable sur place, conditions de travail des équipes). Le loyer devient ainsi un outil pour orienter l'offre vers une alimentation plus saine et plus locale.

Les Halles accueillent aussi des casiers en libre accès de produits fermiers (à moins 50 km), et Cop'Cop, qui distribue des repas à prix libre. Le lieu reste ainsi ouvert aux personnes en situation de précarité alimentaire.

© Compagnie Architecture. Le projet des Halles et son Organisation coopérative.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

5 PROTEGER LE LIEN SOCIAL ET LA SANTE MENTALE

5.1. Renforcer le dialogue et le sentiment d'appartenance

5.1.1. Soutenir les lieux d'expression, d'initiative collective et de solidarité

S'appuyer sur les conseils de quartier, maisons de quartier, conseils citoyens mais aussi des structures associatives (ressourcerie, tiers-lieux, etc.) en tant que leviers de cohésion sociale et de co-construction de réponses locales.



Espace Ambroise Croizat pour rompre l'isolement

CCAS et la Ville de Montpellier (34)

La restructuration et extension de l'Espace Ambroise Croizat (livré en 2026) a permis d'imaginer un tiers lieu solidaire pour faire de l'action sociale. Il réunit en un même lieu un accompagnement social gratuit répondant à des besoins divers (budget, logement, emploi, numérique), et une Maison de l'Alimentation Solidaire qui vend des produits locaux à prix adaptés aux revenus. L'espace sert aussi d'accueil de jour sécurisé pour les femmes victimes de violence. Il dispose d'une buanderie, d'une cuisine et d'un coin pour les enfants.

© Tautem Architecture– lien web



Tiers-lieu numérique le Numéri'Lab

Labège (31)

Ouvert en 2021, cette structure communale accueille jeunes, étudiants, professionnels, seniors. Une des missions du Numéri'Lab est l'accompagnement dans la compréhension, la prise en main et l'utilisation des outils numériques via la médiation numérique. Elle joue un rôle important dans l'inclusion numérique et la réduction de la fracture numérique, en rendant les outils accessibles à tous et en permettant une montée en compétences.

© Ville de Labège

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Maison des Associations

Labège (31)

Elle est conçue comme un lieu de vie, d'échanges et de partage au cœur de la ville. L'ambition du projet est de renforcer le lien social et offrir aux associations un espace adapté à leurs besoins. Fruit d'une concertation avec les acteurs associatifs, afin de créer un équipement fonctionnel, solidaire et évolutif, le choix s'est porté sur des espaces modulables pour accueillir à la fois des activités, des réunions et des échanges intergénérationnels.

© Inui – Projet BDO



Maison Malepère

Toulouse (31)

L'aménageur Oppidea a soutenu pendant 4 ans la « Maison Malepère », un projet d'urbanisme temporaire à vocation sociale et solidaire, avec l'appui de l'agence Intercalaire. Afin d'améliorer la qualité d'usage du futur quartier dans lequel cette maison s'est implantée, la préfiguration d'usages et la concertation (habitants, riverains, usagers, promoteurs, bailleurs, acteurs sociaux économiques déjà installés ou à venir...) sont au cœur de ce projet. Elle est situé aux abords de la future place centrale du quartier.

© Agence Intercalaire – Maison Malepère

5.1.2. Associer les habitants, en particulier les publics vulnérables et « invisibles »

Il existe des leviers pour une ville plus inclusive : méthodes de participation adaptées, de préfiguration d'espaces publics, d'assistance à maîtrise d'usage, de gestion urbaine et sociale de proximité… Les publics vulnérables sont notamment les femmes mais aussi les seniors, les enfants, les personnes en situation de handicap, etc.



Balade sensible participative

Agence d'urbanisme de l'aire toulousaine (Auat)

L'AUAT propose sur demande une balade terrain commentée pour sensibiliser les acteurs de l'aménagement et de la santé publique aux déterminants de santé et aux enjeux d'inégalités sociales de santé. Il s'agit alors d'évaluer collectivement leur prise en compte dans les espaces urbains. Doté d'une grille d'analyse sensible, chaque participant, incarnant un *persona*, réalise un diagnostic en marchant (d'1 km environ) pour évaluer les effets bénéfiques ou négatifs des aménagements et proposer des pistes de renforcement ou d'amélioration. Cette balade sensible est déclinable sur tous les territoires.

© AUAT – Lien web

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Marche exploratoire

Nîmes (30)



La Ville de Nîmes a organisé des marches exploratoires, une méthode d'observation de terrain effectuée par un petit groupe de femmes. Elles ont permis d'identifier à la fois les aspects positifs des espaces publics qu'elles fréquentent souvent et les espaces plus dégradés ou d'insécurité (notamment en raison d'infrastructures et de services lacunaires). Une feuille d'observation est donnée à chacune des participantes afin de consigner tous les éléments qui pourraient être à la source de leur sentiment d'insécurité ou de noter des idées qui pourraient améliorer leur quotidien dans le quartier.

© Vivre Nïmes

Quartier Empalot

Toulouse (31)



Des temps de concertation et de co-construction ont été animés en préalable des dessins du projet de quartier par l'équipe d'urbanistes-architectes. La transformation du quartier et les étapes de démolition ont été accompagnées par des projets artistiques et des événements culturels métropolitains pour impliquer les habitants. L'implication des associations et de la régie de quartier ont également été essentielles pour accompagner les premières transformations urbaines.

© Les Yeux Carrés/Oppidea

5.1.3. Animer le temps long du projet urbain et accompagner le changement

Le processus de projet, souvent long, est susceptible d'avoir des impacts sur la santé psychique et mentale des riverains (ou des habitants en site occupé). Le chantier est une période d'exposition significative au-delà des nuisances générées en tant que telles (bruit, poussière…), avec des effets anxiogènes liés aux bouleversements opérés par les travaux.

Ilots de tranquilité

Coulounieix-Chamiers (24)



Ce projet de renouvellement urbain de Chamiers initie une métamorphose profonde du cadre de vie. Ce renouvellement urbain est accompagné par différentes structures sociales et dispose d'un conseil citoyen impliqué et moteur. Dans le cadre de la rédaction d'une charte « chantier apaisé », une cartographique des îlots de tranquilité (zones sans travaux et écartées du bruit) a été réalisée. Cela a permis de rassurer les habitants qui avaient exprimé leurs préoccupations concernant les nuisances du chantier.

© Grand Périgueux – lien web - Fiche projet p.70

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Auto-réhabilitation accompagnée

Coulounieix-Chamiers (24)

Pour promouvoir des dispositifs d'entraide et améliorer les conditions de vie, un partenariat a été mis en place entre Périgord Habitat et les Compagnons Bâtisseurs pour accompagner l'auto-réhabilitation. Un logement de démonstration a été mis à la disposition des habitants pour les aider à se projeter dans des travaux, ainsi que des outils dans le cadre du dispositif « d'outil-thèque » porté par l'association d'insertion 3 S présente sur le quartier. Le bricolage est vecteur de cohésions et de lien social et s'avère être aussi un besoin dans les logements collectifs.

© Périgord Habitat

5.1.4. Accompagner les usages pour faire vivre les quartiers



Conciergerie solidaire

Quartier Toulouse Aerospace (31)

Cette conciergerie accueille des services du quotidien, des animations, des temps d'échange, d'information et d'orientation. Elle a été pensée pour faciliter la vie des habitants et des salariés, tout en renforçant les liens et les dynamiques locales. Une mobilisation collective réunissant l'aménageur Oppidea, la Ville et la Métropole de Toulouse, le Conseil Départemental 31, la DDETS 31, CDC Habitat et Cogedim, ainsi que la Régie de Quartier Territoires et Services, a permis le développement de cet équipement de proximité à fort impact social qui s'inscrit dans une démarche plus large en faveur d'un quartier vivant, inclusif et solidaire.

© Oppidea Euopolia – lien web

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

5.2. Aménager des espaces publics mixtes et inclusifs

Il s'agit de considérer l'effet du cadre de vie sur le déterminant psychosocial.

5.2.1. Concevoir un aménagement paysager propice au bien-être

Un aménagement peut être conçu dans un objectif d'apport de bienfaits thérapeutiques par la nature, agissant sur le bien-être physique, cognitif et émotionnel de ses usagers. A contrario, un parc paysager sans aménités, dépourvu d'installations récréatives ou de confort est moins à même d'influer le bien-être des usagers.



Jardin des senteurs et des couleurs

Ramonville Saint Agne (31)

Les aménageurs de ce jardin l'ont pensé comme un espace naturel dédié à la découverte sensorielle. Il est composé de 80 variétés végétales aromatiques ou vivement colorées, à observer, sentir ou toucher. Pour favoriser l'inclusion, des écriteaux spécifiques pour déficients visuels ont été installés pour faciliter l'identification des différentes espèces. Des activités ludiques sont également proposées pour les enfants.

© *Le jardin des senteurs et des couleurs-Ville de Ramonville et Sud-Est Toulousain*



Sentier sensoriel dans la ZAC de Bas-Pays

Montauban (82)

Une nouvelle portion de la coulée verte, réalisée en 2025-2026 et axée sur la reconnexion avec la nature, accueille un sentier sensoriel. Derrière l'école verte, le parcours est composé de différentes matières naturelles. On y trouve de l'ardoise, du bois et du bambou. L'objectif est de le parcourir pieds nus, de préférence afin de stimuler le sens du toucher.

©Gilles Rolland – Actu Occitanie



Parcours ludo-physique senior « Géromouv' »

Saint-Vincent Lespinasse (82)

La municipalité a aménagé dans le village un parcours santé et bien-être spécialement conçu pour les seniors. Il a pour mission d'accompagner la vitalité et le « bien-vieillir » en aidant chacun à entretenir son équilibre, sa souplesse et sa tonicité musculaire à l'aide de 8 modules GEROMOUV. Ce jardin thérapeutique propose également un sentier de promenade, un labyrinthe sensoriel composé d'essences variées, ainsi qu'une d'une fontaine relaxante.

© *GEROMOUV*

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification



Aire de jeux biophilique

Mallemort-en-Provence (82

L'aménagement rompt volontairement avec les trames géométriques et orthogonales pour favoriser un lien bienfaisant avec la nature, en s'inspirant des courbes naturelles (reliefs, méandres, cours d'eau) et de formes cellulaires. Le design adopte des tracés fluides, des contours mouvants, où le jeu devient libre et informel. Les formes sinueuses permettent d'envelopper les usagers de verdure, instaurant une atmosphère apaisante et immersive.

© Pro Urba

5.2.2. Créer des lieux de rassemblement et renforcer le sentiment de sécurité

Certaines configurations spatiales, ambiances urbaines, déficits de gestion ou d'animation contribuent au caractère anxiogène des lieux. L'aménagement influence le sentiment de sécurité en agençant un environnement urbain sécuritaire : limitation des situations d'isolement, qualité de l'éclairage, etc. Ensuite, la « prévention situationnelle » est un axe intéressant à inclure dès l'agencement des espaces urbains. En prévoyant une diversité d'usages, la fréquentation du lieu s'avère accrue et va renforcer le sentiment de sûreté.



Quartier Ginko

Bordeaux (33)

Le projet d'espace public est structuré autour de nouveaux canaux et venelles. La place Jean Cayrol s'étire le long du canal, bordé d'un deck en bois propice à la détente. La banquette constitue un lieu de rassemblement, très fréquenté par les familles. Cela conforte le sentiment de sécurité en offrant un lieu de vie animé, ouvert, lisible et approprié.

© Ateliers D&A – lien web



ZAC Marché Gare

Nîmes (30)

Le programme de ce futur quartier mêle activités agroalimentaires existantes et nouveaux espaces tertiaires, de coworking, commerces, espaces publics et paysagers qualitatifs pour l'évolution de ce secteur d'entrée de ville. Une réflexion sur le chrono-aménagement a été menée pour animer ces espaces le soir, renforcer le sentiment de sécurité et faire de ce quartier d'activité un nouveau lieu de destination.

© SPL AGATE – Projet QDO

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

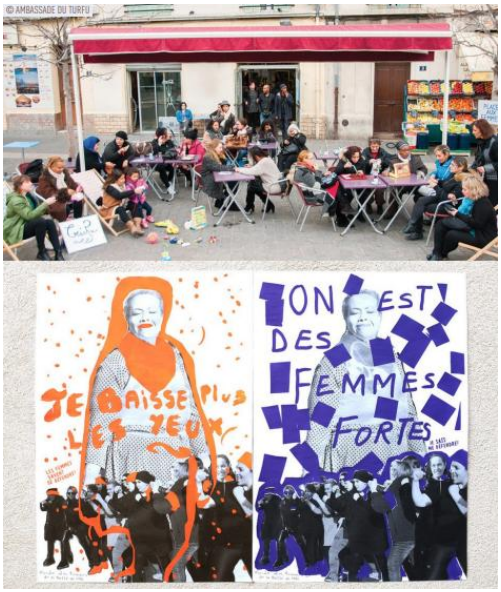


La Reynerie

Toulouse (31)

Dans le cadre de la mission de maîtrise d'œuvre des espaces publics de la Reynerie (PRU du Mirail), le collectif La Condition Urbaine, spécialisé sur les questions socio-urbaines, a été missionné pour prendre en charge le volet tranquilité / sécurité dans la conception et la mise en œuvre des espaces publics du quartier et animer le processus de concertation associé.

© Abdoucondorcet – La Condition Urbaine



Belle de Mai

Marseille (13)

Le projet de renouvellement urbain Quartiers Libres, piloté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, a fait l'objet d'un programme de recherche sur le genre et les espaces publics. À la Belle de Mai comme dans d'autres espaces urbains, l'espace public est majoritairement investi de manière visible et sonore par les hommes (notamment dans certains lieux comme les cafés de quartier). Des initiatives locales comme celles de collectifs ou du *Groupe passerelle et Ambassade du Turfu,* s'attachent à rendre visibles les actions positives des femmes du quartier et à rééquilibrer le partage de l'espace public pour aller vers davantage d'inclusion. Le processus de concertation a été l'occasion d'élaborer un cahier des charges du projet urbain, confié finalement à l'équipe menée par les agences d'architectes-urbanistes Güller Güller et TVK. En outre, une démarche de co-design a associé usagèr.es et concepteur.rices de l'espace public pour rendre les aménagements plus égalitaires en termes de genre.

© Ambassade du Turfu - : La ville & le genre – Rapport complet

Pour aller plus loin : Guide sur l'Egalité de Genre dans l'Aménagement Urbain, Ville de Lyon, 2022.

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

5.2.3. Améliorer l’accessibilité universelle

Améliorer la signalétique, l'accessibilité physique, sensorielle et cognitive, notamment pour les personnes en situation de handicap et PMR.



Aire de jeux inclusive

Montpellier (34)

La Ville de Montpellier a lancé la mise en accessibilité de toutes les aires de jeux en plein air, en lien avec le tissu associatif local et les habitants. Créé en 2022 dans le quartier Nouveau Saint-Roch de Montpellier sur le site d'un ancien parking, le Parc René Dumont comprend une aire de jeux inclusive avec des jeux adaptés aux handicaps moteurs et sensoriels. On y trouve également des panneaux sur la langue des signes et le braille. Le sol souple en caoutchouc ou liège garantit une accessibilité optimale aux fauteuils roulants et poussettes, contrairement au sable ou aux copeaux de bois.

© Les Mômes de Montpellier



Projet urbain D-Side

Métropole de Lyon (69)

Labellisé « Territoire 100% inclusif », le projet urbain D-Side est un prototype de la démarche inclusive de l’agglomération lyonnaise. Plusieurs acteurs de la filière santé sont implantés sur le site (l’EHPAD A. Morlot, la Maison d’Accueil Spécialisée Michel Chapuis (Fondation OVE), l’APAJH et APF France handicap). Ils mènent avec le promoteur du projet urbain (Groupe em2c) une réflexion sur des actions concrètes en faveur des personnes vivant avec un handicap : accessibilité universelle, communication alternatives inspirée du langage FALC (Facile A Lire et à Comprendre), lieux ressources, habitat adapté… Le collectif d’acteurs Objectif Inclusion – Décines et la démarche « Territoires 100 % Inclusifs » sont animés par Mengrov, une Agence Lyonnaise de Design Sociétal.

© Groupe em2c – Objectif Inclusion Décines

CC BY-NC-ND : Pas d’Utilisation Commerciale - Pas de Modification

6 REPONDRE AUX BESOINS EN SERVICES DE SANTE

La programmation peut faciliter l'accès aux services essentiels de proximité, notamment à une offre de soins de premier recours, en confortant l'implantation des professionnels de santé y compris en zone rurale. La médiation en santé est par ailleurs reconnue comme un mode d'intervention efficace dans la lutte contre les inégalités sociales de santé.

6.1. Développer une offre immobilière dédiée aux professionnels de santé



Maison Ouverte de Santé de la Reynerie

Toulouse (31)

Inscrite dans le cadre du NPNRU, et portée par l'OPH en maîtrise d'ouvrage direct, la maison de santé d'une superficie de 1 400 m² accueille une pharmacie et des bureaux dédiés à l'équipe médicale composée de médecin généraliste, infirmier, podologue, sage-femme, orthoptiste, diététicienne et psychologue. Pour soutenir le développement de ces structures de proximité, la collectivité dispose de deux leviers : une exonération fiscale de la part intercommunale de la taxe d'aménagement pour les projets de construction, et la réservation de locaux dédiés dans les grandes opérations d'aménagement urbain.

© Frédérique Félix-Faure (Ateliers A+)



Internat rural

La Celle-Dunoise (Creuse)

Pour attirer de futurs médecins, la commune a réaménagé une maison en face du cabinet médical. Le modèle offre une solution de logement à prix abordable pour accueillir des internes en médecine venant effectuer leur stage sur le territoire et les inciter à s'installer durablement.

© Radio France – lien web

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

6.2. Accueillir des ressources locales itinérantes



Médicobus du Tarn

VYV³ Terres d'Oc (81)

Le médicobus est un centre de santé mobile pour les habitants de 3 communautés de communes tarnaises, éloignés de la santé. Il propose des consultations dentaires et de médecine généraliste aux publics les plus éloignés du soin. Déployé dans le cadre du programme France Ruralités, ce dispositif « d'aller vers » cible prioritairement les zones rurales situées en Zones d'Intervention Prioritaire (ZIP) et en Zones d'Accompagnement Complémentaire (ZAC).

© VYV³ Terres d'Oc - lien web



BlaBlaPsy

Toulouse (31)

Le BlaBlaPsy est un camion itinérant de sensibilisation à la santé mentale, développé dans le cadre du Conseil Local de Santé Mentale de Toulouse. Il s'installe sur l'espace public (places de quartier, marchés, parcs, campus…) pour apporter de l'information et des ressources locales concernant la maladie psychique.

© Toulouse Mairie et Métropole

6.3. Coconstruire des actions de santé



Mon quartier bouge pour ma santé

Montpellier (34)

Lauréat de l'appel à projets « Démocratie en santé » de l'ARS Occitanie, l'initiative est portée par le centre de santé du quartier Lemasson – Croix d'Argent. Les habitants ont d'abord exprimé leurs besoins et leurs priorités en santé et en bien-être à travers le questionnaire « Ma voix, ma santé ». Un groupe d'habitants « ambassadeurs » a ensuite été constitué : il relaie les attentes, mobilise les habitants et participe à la définition des actions. À partir des besoins recensés, des ateliers, des rencontres et des initiatives locales ont été mis en place avec les acteurs associatifs et institutionnels du territoire.

© ARS Occitanie – La fabrique Citoyenne en Santé

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

7 RESSOURCES

Coûts et valeur ajoutée

RÉFÉRENCES	*COÛT INDICATIF*		*VALEUR AJOUTEE*
Diagnostic santé / Evaluation des Impacts sur la Santé (EIS)	€€€	10 à 15 000 €	Meilleure prise en compte des déterminants de santé
Mission acousticien (avec modélisations acoustiques)	€€€		Evaluation de la situation initiale, de la pertinence et du dimensionnement d'une protection acoustique. Meilleure contextualisation des prescriptions architecturales
Cool & Low Noise Asphalt	€€€	Surcoût inférieur à 10% par rapport à un revêtement classique	Réduction du bruit et la baisse de la température pendant les épisodes de forte chaleur
Radar sonore pédagogique	€€€	5 à 10 000 €	Sensibilisation et lutte contre la pollution sonore
Kit anti-pollution	€€€	Moins de 500 € pour un kit 100 L	Moyen simple et peu coûteux pour maîtriser les risques de pollution des sols et de l'eau
Mesures thermiques et analyses	€€€	~1 000 € par capteur / relevé	Evaluation et objectivation de la surchauffe
Balade thermique avec capteur	€€€	~2 500 €	Participation et sensibilisation, confrontation du confort ressenti et des températures réelles
Cartographie LCZ (zones climatiques locales)	€€€	5 000 à 10 000 €	Analyse de la prédisposition du territoire et de la vulnérabilité de la population aux risques ICU
Simulation bioclimatique (ensoleillement + aéraulique + température de surface)	€€€	~10 000 €	Aide à la conception
Etude ICU (état existant / état projeté) _ module ICETool	€€€	~5 000 €	Aide à la conception
Voile d'ombrage	€€€	5 à 15 000 € / u.	Solution légère et amovible
Parcours sport-santé (sans agrès)	€€€	15 à 20 000 € (clous de balisage au sol + bornes + vidéos de coaching)	Utilisation du mobilier urbain existant
Fresque au sol artistique ou participative	€€€	~ 100 € / m² peint	
Parcours seniors GEROMOUV'	€€€	~ 40 000 €	Prévention santé des seniors et activité physique adaptée

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification

Accompagnement technique et financier

Le portail **aides-territoires.beta.gouv.fr** permet de filtrer l'ensemble des aides disponibles pour financer et accompagner les projets sur la thématique santé.

On y retrouve à titre d'exemples différents dispositifs d'ingénierie :

- Un appui technique du Cerema pour quantifier des nuisances (pollution de l'air, bruit…) et leurs impacts sanitaires, ou encore pour intégrer la nature en ville
- La Fabrique à initiatives pour créer une dynamique locale d'innovation sociale ou transformer un lieu disponible en projet à fort impact (conciergerie, tiers-lieu, restauration en circuit-court..).
- Des aides en ingénierie et financière de l'ADEME pour soutenir les projets permettant de promouvoir des solutions de mobilités à forts co-bénéfices qualité de l'air et santé.
- Etc.

Ainsi que des sources de financements variées :

- Financement du Département de l'Aude aux projets de maisons et centres de santé pluridisciplinaires afin d'accroître l'offre médicale et paramédicale sur le territoire.
- Déclinaison du programme européen LEADER sur le Grand Quercy pour développer l'offre de services à la population (offre de santé, accès aux services, cohésion sociale, pratique du sport…)
- Financement de l'immobilier de santé et médico-social pour un meilleur accès aux soins, Banque des Territoires
- Financement d'un diagnostic du réseau ou et de la rénovation de l'éclairage public des communes du département du Gard
- Etc.

Bibliographie – Aménagement & Santé

L'Urbanisme Favorable à la Santé, Mieux prendre en compte la santé dans les projets urbains – Réseau Bâtiment Durable, 2024

Dépasser les idées préconçues entre Santé et Aménagement Urbain, Les clefs de l'urbanisme durable. ADEME, 2021

Santé et bien-être dans les QPV, Outils et méthodes pour des projets favorables à la santé. Les Carnets de l'Innovation – ANRU, 2021.

Agir pour un urbanisme favorable à la santé : concepts & outils. Direction Générale de la Santé & EHESP, 2014

Guide opérationnel ISadOrA – Intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain. Direction Générale de la Santé & EHESP, 2020

Le « Booster » de l'urbanisme favorable à la santé : cahier d'idées. ADEME, 2023

Expé Urba SanTé : relever les défis de l'urbanisme favorable à la santé. ADEME, 2026

Urbanisme favorable à la santé – Guide de ressources. GRAINE Occitanie, Promotion Santé Occitanie, 2025

CC BY-NC-ND : Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification